

CONDITIONS APPLICATION LOCATION VEHICULES DE TOURISME

- Tarifs exprimés en euros Toutes Taxes Comprises (TTC))
- Les tarifs s'appliquent pour le kilométrage inclus selon les indications fournies dans le(s) grille(s) tarifaire(s) ci-dessus
- Assurance tous risques incluse, conducteur et passagers, avec franchise par sinistre et par véhicule :
 - En cas de sinistre responsable (accident à tort avec ou sans tiers) avec un constat dûment rempli,
 - En cas de dégâts occasionnés au véhicule et en cas de bris de glace
 - En cas de déclenchement d'Air Bag, d'incendie, vol du véhicule (avec restitution des clefs), véhicule déclaré épave, conducteur de moins de 25 ans :
Franchise doublée
- Frais d'immatriculation inclus.
- Tarifs applicables pour un départ et un retour à la même agence.
- Conducteur additionnel : inclus
- Assistance 24H/24 : 1,00 € TTC/Jour (1 à 20 Jours) ou 25,00 € TTC/Mois (21 à 30 jours)

Véhicules de Tourisme :

Age minimal requis

21 ans et plus d'un an de permis CAT A AE, B, C

23 ans et plus d'un an de permis CAT D

25 ans et plus d'un an de permis CAT D1, E, F, F1, BREAK

Reste à la charge du locataire :

- Le carburant manquant (au retour du véhicule) sera facturé 4,00 € TTC/Litre.
- Les bris de glaces (impacts pare-brise et pare-brise).
- Les chocs aux parties supérieures et inférieures (haut de caisse et bas de caisse) du véhicule.
- Le rapatriement du véhicule accidenté

Possibilité de souscrire au Complément d'Assurance Pack Privilège :

- 21,00 € TTC /Jour (1 à 20 Jours) ou 295,00 € TTC / Mois (21 à 30 Jours), Jour Sup. 15,00 € TTC (31 à 50 Jours). Conditions détaillées disponibles en agence.
- Tarifs et conditions modifiables à tout moment et sans préavis par notre assureur
- **Catégorie G** : Complément d'Assurance obligatoire **Pack Privilège**.

Comprenant : Réduction partielle de franchise, bris de glaces, dommages, vol incendie, parties hautes et basses du véhicule.